

COMPTE-RENDU SOMMAIRE D'UNE MISSION
A LA STATION BALEINIÈRE DU CAP LOPEZ (GABON).

Par Paul BUDKER.

La présence des Mégaptères (*Megaptera nodosa*, Bonn.) le long des côtes de l'Afrique Equatoriale Française et jusque dans le Golfe de Guinée, est un fait reconnu depuis de longues années. Après leur séjour dans l'Antarctique, pendant l'été austral (sensiblement de novembre à avril), ces Cétacés remontent vers les régions tropicales et équatoriales, où on les trouve de juin à octobre. Cette migration annuelle avait, dans un proche passé, engagé plusieurs entreprises à exploiter les Mégaptères fréquentant ainsi les Côtes de nos Territoires d'Outre-Mer, et en particulier la région du Cap Lopez, au Gabon. Ce point présente des facilités exceptionnelles car les fonds y sont tels qu'un grand navire peut approcher de terre de façon à s'y amarrer en aussi grande sécurité que dans un port bien abrité.

Avec des fortunes diverses, les expéditions baleinières au Cap Lopez se succédèrent à partir de 1912 jusqu'en 1937. La production d'huile variait de 11.000 à 20.000 barils¹ par saison, la production d'avant la première guerre mondiale marquant un maximum : 63.050 barils en 1913, 50.500 barils en 1914. Il est vrai qu'à cette époque, où n'existait aucune réglementation, on comptait jusqu'à 6 et 7 navires-usines dans les eaux gabonaises. Le nombre de Cétacés capturés (des Mégaptères en très grande majorité) oscillait entre 300 et 1.000 têtes, suivant les années. La dernière expédition, avant la guerre de 1939-45, eut lieu pendant l'été 1937 : 298 Mégaptères donnèrent 13.778 barils d'huile.

Avec la pénurie de matières grasses qui a marqué la période de guerre et les années qui suivirent, la reprise de cette exploitation avait été étudiée dès 1944, mais sur des bases assez différentes.

D'une part les besoins mondiaux en graisses alimentaires nous imposaient d'exploiter une richesse se trouvant, pour ainsi dire, à portée de la main. D'autre part, il ne pouvait être question de revenir aux massacres inconsiderés d'autrefois, qui auraient infailliblement amené la destruction du stock. Depuis la première Conférence Baleinière de Londres (1937), des mesures de protection très

1. Le *baril* est l'unité communément adoptée par tous les baleiniers du monde. Il y en a six dans la *long ton* de 1.016 kgs.

strictes avaient été étudiées, et appliquées. Et dès 1945, les Nations baleinières ont repris contact dans ce dessein ; en 1946, la réunion de Washington a créé une Commission Baleinière Internationale dont le rôle est d'établir et de maintenir « un système de réglementation internationale afin d'assurer, de manière rationnelle et efficace, à la conservation et l'accroissement des Cétacés ».

Mettant à profit certaines dispositions de cette Convention, une Société baleinière Franco-norvégienne, la SOPECOBA, a commencé ses opérations au Cap Lopez pendant la saison 1949, et les a poursuivies en 1950. Le Ministère de la France d'Outre-Mer et l'Institut d'Études Centrafricaines, de Brazzaville, dirigé par Mr le Professeur J. TROCHAIN, ont bien voulu me charger d'une mission en vue d'étudier sur place les détails d'une Industrie qui a maintenant pris un rang fort important dans les productions de l'Afrique Équatoriale Française (le 2^e pour le Gahon, le 3^e pour l'ensemble du Territoire, après les Bois et le Coton).

Le fonctionnement de la station du Cap Lopez est organisé de la façon suivante :

Un navire-usine, le *Jarama*, est amarré à proximité de la station à terre, qui comporte une plate-forme de dépeçage, une batterie de 24 bouilleurs, un slip de halage, une usine de traitement de guano, des bâtiments annexes : forge, atelier de mécanique, de menuiserie, etc., ainsi que les logements pour le personnel à terre. La flottille de chasse compte sept unités. Le personnel baleinier proprement dit est entièrement composé de Norvégiens, et comprend environ 300 hommes ; une centaine d'autochtones sont employés à terre pendant la saison.

Le dépeçage se fait en deux temps : le lard des Cétacés ainsi que la mâchoire inférieure, sont prélevés le long du bord et traités sur le *Jarama*. La carcasse, ainsi préalablement dépouillée, est ensuite halée sur la plate-forme construite à terre, où on achève de la dépecer, les quartiers de viande et les viscères étant traités dans les bouilleurs disposés sous cette plate-forme.

La seule espèce exploitée est le Mégaptère, ou Jubarte. Une autre espèce se rencontre également dans la région : la « Sei-whale », *Balaenoptera borealis* Less., mais les harponneurs ne la chassent pas, car elle donne très peu d'huile. Exceptionnellement, un spécimen de cette espèce (le seul de toute la saison) a été capturé pendant mon séjour. Je reviendrai ultérieurement, et plus longuement, sur cette capture.

La saison 1949 s'était soldée par 1.356 Mégaptères, ayant produit environ 55.000 barils, soit un peu plus de 9.000 tonnes d'huile. En 1950, le premier cétacé a été harponné le 22 juin, et la chasse a pris fin presque immédiatement après mon départ, le 4 octobre. Au total, 1.404 Mégaptères, pour une production de près de

65.000 barils (10.820 tonnes) d'huile, et environ 1.800 tonnes de guano.

La campagne de 1950 ne marque donc, dans le nombre des captures, aucun fléchissement par rapport à 1949 ; on constate, au contraire, une augmentation sensible, les moyens de capture ayant été les mêmes. On peut remarquer ici que, pendant plus de dix ans, les Mégaptères ont bénéficié d'une protection à peu près totale, leur capture ayant été interdite depuis le 1^{er} octobre 1938 pour les navires-usines opérant dans l'Antarctique, qui sont les gros destructeurs. Le stock s'est ainsi reconstitué de façon très substantielle, à tel point que la prise de 1.250 Mégaptères a été autorisée, en chasse pélagique Antarctique, pendant les saisons 1949-50 et 1950-51. La question de la protection des Mégaptères est d'ailleurs suivie très attentivement par la Commission Baleinière Internationale, et elle figure en permanence aux programmes de ses travaux.

Au Cap Lopez, comme en toute station baleinière, deux Inspecteurs veillent à l'application stricte de la réglementation édictée par la Commission Internationale. L'un de ces Inspecteurs était Mr J. COLLIGNON, océanographe-biologiste à la Section Océanographique de l'Institut d'Études Centrafricaines, détaché au Cap Lopez pour la durée de la campagne. Cette année, 11 infractions ont été signalées ; il s'agissait de Mégaptères d'une taille inférieure à 35 pieds, minimum autorisé. Aucune femelle suitée ou en lactation n'a été capturée.

Un autre aspect de l'activité de la station SOPECOPA est la pêche aux Requins. Mr Jacques DE VRIES, qui avait déjà pratiqué la pêche aux Squales sur les côtes des Etats-Unis à l'aide de lignes à hameçons multiples, est venu essayer cette méthode sur les côtes africaines. Le Cap Lopez lui proposait des conditions particulièrement favorables, la station baleinière disposant d'une quantité pratiquement illimitée de viande fraîche constituant une boîte de choix. Les résultats obtenus par Mr de VRIES ont été des plus satisfaisants. En 32 jours de pêche effective, 746 requins ont été capturés ; l'huile de foie extraite sur place a révélé, après analyses, une teneur en Vitamine A se situant entre 15.000 et 20.000 UI-gr. Il est remarquable que Mr de VRIES ait réalisé cette production avec des moyens réduits, tant en matériel qu'en personnel : un bateau à moteur de petit tonnage, des lignes de 100 hameçons, et seulement six pêcheurs, dont un seul Européen. Cette tentative se solde donc par un incontestable succès.

Je suis resté environ un mois à la Station du Cap Lopez, et ai pu recueillir ainsi sur place de nombreuses informations sur l'Industrie Baleinière tropicale, sur les Requins du Gabon et sur la Pêche en cette région. J'ai eu également la bonne fortune de m'y rencontrer avec mon collègue, Mr Ch. ROUX, Chef de la Section

« Biologie marine » de l'Institut d'Etudes Centrafricaines, et d'examiner avec lui, au contact des réalités, les problèmes de la Recherche appliquée aux pêches sur les côtes du Gabon et du Moyen-Congo. L'Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer fait actuellement, dans ce domaine, un remarquable effort que justifient pleinement les possibilités offertes par cette région, trop délaissée jusqu'ici. J'ai rapporté, en outre, deux films, dont un sur Kodachrome, consacrés à la Chasse à la Baleine. Ces films ont été tournés par Mr Ch. ROUX, assisté de Mr J. COLLIGNON, suivant un plan que nous avons élaboré ensemble ; ils ont été réalisés grâce au concours de l'Institut d'Etudes Centrafricaines et du Centre de Recherches Baleinières du Laboratoire des Pêches Coloniales (Fondation Anders JAHRE), et constituent une documentation de premier ordre sur l'exploitation des Cétacés dans une station tropicale.

Le Capitaine Trygve LYSTAD, Commandant du *Jarama*, m'a réservé le meilleur accueil, et j'ai trouvé, chez tous les membres de son état-major et de son équipage avec qui j'ai été en contact, un empressement et une obligeance dont je suis heureux de les remercier à nouveau. J'ai pu, grâce à cette ambiance de cordiale sympathie, suivre étroitement et en détail toutes les opérations, depuis le harponnage jusqu'à la fabrication des sous-produits.

Enfin, je me fais un agréable devoir de renouveler ici à M. SURAND, Directeur de la SOPECOBA, ainsi qu'à M^{me} SURAND, l'expression de ma vive gratitude pour la franche et large hospitalité qu'ils m'ont accordée pendant toute la durée de ma mission. Il n'y a, au Cap Lopez, d'autres installations que celles de la SOPECOBA, dont je devais nécessairement être l'hôte. M. et M^{me} SURAND m'ont reçu sous leur propre toit, me donnant ainsi, en même temps qu'un logis tout de confort et d'agrément, les moyens de travailler dans les meilleures conditions.

*Laboratoire des Pêches et Productions coloniales
d'origine animale du Muséum.*